

**AVIS D'IMPÔT 2018**

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

M GEOFFROY JEAN-LUC
36 IMP MARTINIÈRE
73000 BASSENS

Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 33 999 472 087
Référence de l'avis : 18 73 4062610 89
Numéro de contrat de prélèvement : M3 73 0088776 50
RUM* : FR46ZZZ005002M373008877650
Numéro de propriétaire : 031 G00426 T

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIÉTAIRE 0350 MBGDV9
M GEOFFROY JEAN-LUC

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 282,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 338,00 €

Acomptes mensuels versés 1 056,00 €

73031

Compte à débiter :
FR76 1810 6008 1083 7491 1005 066
GEOFFROY JEAN LUC
CRCA CHAMBERY CHATEAU

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	132,00 €
15 OCTOBRE 2018	132,00 €
15 NOVEMBRE 2018	18,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	133,00 €	17 JUIN 2019	133,00 €
15 FEVRIER 2019	133,00 €	15 JUILLET 2019	133,00 €
15 MARS 2019	133,00 €	16 AOUT 2019	133,00 €
15 AVRIL 2019	133,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	133,00 €
15 MAI 2019	133,00 €	15 OCTOBRE 2019	133,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** :
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 • Sur le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE CHALLES LES EAUX
 1330 AVENUE DE CHAMBERY - 73190 CHALLES LES EAUX
 Tél : 04 79 71 79 69

 • Sur le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHAMBERY - S.A.I.D. 2EME SECTEUR
 51 AVE DE BASSENS - 73018 CHAMBERY CEDEX
 Tél : 04 79 70 72 03

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : 73 SAVOIE

Commune : 031 BASSENS

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	20,58 %			2,30 %	11,03 %	0,207 %	8,28 %		
Taux 2018	20,58 %			2,30 %	11,03 %	0,216 %	8,28 %		
Adresse		36 IMP MARTINIERE							
Base ①	3015			3015	3015	3015	3015		
Cotisation	620			69	333	7	250		1279
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2017	613			69	329	6	247		
2018	620			69	333	7	250		1279
Variation	+1,14 %			0 %	+1,22 %	+16,67 %	+1,21 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	72,32 %			3,00 %	36,33 %	0,859 %	48,60 %		
Taux 2018	72,32 %			3,00 %	36,33 %	0,882 %	48,30 %		
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles		5		5			6		
Cotisations									
2017	3						3		
2018	4			0			3		7
Variation	+33,33 %						0 %		
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
La base communale des terres agricoles exonérée est de 1 €						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			52
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « état »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
						Montant de votre impôt :			1338
Références administratives : 730 50 022 031 031 031 S V									